



TPM Equipier de production industrielle

Production Industrielle

Prérequis :

Aucun



Personne en situation de handicap :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Contacter notre référent handicap à l'inscription pour étudier les moyens d'accompagnement

Durée : 360 heures

(Peut varier en fonction du besoin ou d'un positionnement)

Public : Tout public

Modalité : Présentiel

Accès à la formation :

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes de façon à définir le parcours le plus adapté (parcours standard, raccourci, renforcé) :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel de conseil en formation

Evaluation des acquis:

Evaluation des acquis en continu par auto-examen

Evaluation de la satisfaction:

Enquête de satisfaction du stagiaire

Sanction visée :

TPM 0148
(Sous réserve de validation)
Certificat de réalisation

Niveau : 3

Validation :

- Rédaction d'un mémoire final sur un chantier d'application en entreprise
- Evaluation en entreprise sur une grille d'évaluation des compétences
- Soutenance du projet

Moyens et Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et pratiques
Echange des expériences
Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage digitale
Mise en situation

Référence AFPI : MAI-07-002

CODE ROME : H3101

Formation certifiante : RNCP 39784

OBJECTIFS

L'équipier de production industrielle intervient sur un poste de travail, une ligne de production ou un équipement de production pour contribuer à au moins une étape de production d'un produit, conformément aux consignes SQCD (Sécurité, Qualité, Coût, Délais). Il prépare, applique et maintient son poste (5S/TPM), réalise les opérations de production et effectue les contrôles et auto-contrôles nécessaires. Il contribue à l'amélioration continue de son unité de production. Il agit toujours à partir de consignes, procédures, modes opératoires et standards définis par l'entreprise..

COMPETENCES VISEES

Bloc de compétences : La préparation, l'application et le maintien des activités de production industrielle

- ☐ Identifier et vérifier tous les éléments nécessaires à l'activité de production industrielle
- ☐ Maintenir l'organisation et la propreté de l'environnement de travail
- ☐ Contribuer à l'amélioration de l'environnement de travail

Bloc de compétences : La réalisation d'une activité de production industrielle

- ☐ Réaliser une production industrielle
- ☐ Réaliser les actions de contrôle ou d'auto-contrôle de la production industrielle

PROGRAMME DE FORMATION

MODULES D'INTEGRATION ET TRANSVERSAUX

- ↳ Accueil, présentation des objectifs et des outils numériques
- ↳ Accompagnement vers la certification
- ↳ Risques professionnels et sécurité
- ↳ Hygiène, environnement et réglementation
- ↳ Communiquer au sein d'une équipe

MODULES ASSOCIES AU DOMAINE METIER

- ↳ Lecture et interprétation de documentations techniques
- ↳ Outillage électroportatif
- ↳ Instruments de mesure
- ↳ Organisation de la production
- ↳ Organisation du poste de travail (5S et TPM)
- ↳ Contrôle et auto-contrôle en production
- ↳ Techniques de production industrielle / Techniques d'assemblage et de montage
- ↳ SST
- ↳ CACES® R489 / CACES® R485
- ↳ Habilitation électrique

DEBOUCHES

Opérateur de production
Agent de fabrication

PASSERELLES